

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 6 FÉVRIER 2017 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE SIMON LANGEVELD, MAIRE SUPPLÉANT.

Sont présents:

Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4 et maire suppléant
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Sont également présents:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 20 h)
Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur James Johnston, maire

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire suppléant, Simon Langeveld, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire suppléant, la séance est déclarée par le conseiller André Poirier régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2017-02-06, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 février 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande concernant le zonage sur le chemin Keenan / request
5. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
6. CPTAQ - dossier du mois (0644-99-2905) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. MMQ - Ristourne à recevoir / MMQ rebate
9. Politique sur les dons et commandites / Donations and sponsorship policy
10. Infotech – offre de service module «fosses septiques» / Septic system software

11. Annulation des taxes de 2007 à 2014 impayé / Cancellation of unpaid taxes from 2007-2014
12. Arrérages des taxes / tax arrears
13. Demande d'appui à la Coopérative de télécommunication CoopTel / Support request
14. Demande d'appui - Journées de la persévérance scolaire 2017 / Support request
15. Demande d'appui - Regroupement pour un Québec en santé / Support request
16. Dons & publicités / donations & publicity (Québec 4-H, École secondaire Régionale de Richmond, École primaire St-Francis, Club de patinage artistique de Richmond, Échec au crime, Chambre de Commerce, Golf Richmond, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique(AQLPA))

Voirie

17. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local / local road network assistance program
18. Demande de subventions / road grant request

Hygiène du milieu

19. Achat d'outils de communication et un modèle d'un guide de compostage domestique / Purchase of communication tools and a model of a guide on domestic composting
20. Projet d'escouade verte / Green squad

Facture

21. Factures / Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2017-02-06, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 9 janvier 2017;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès verbal du 9 janvier 2017.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the January 9th, 2017 council meeting;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the January 9th, 2017 council meeting such as received.

Période de questions: 2017-02-06, 3 Monsieur François Séguin, directeur-service récréatif à la Ville de Richmond, était présent pour solliciter l'appui moral de la Municipalité du Canton de Melbourne à une demande de subvention, dans le cadre du «Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités», pour la construction d'un jeu d'eau à la Place des loisirs.

Attendu que la Ville de Richmond a pour objectif de construire un jeu d'eau à la Place des loisirs;

Attendu que la Ville de Richmond désire présenter, une demande de subvention, dans le cadre du «Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités», pour la construction du jeu d'eau;

Attendu que la Ville de Richmond demande l'appui du Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne lors de sa présentation de la demande de subvention démontrant que le jeu d'eau serait une belle alternative à une piscine où les enfants de Richmond et des municipalités avoisinantes pourront s'y amuser;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par

la conseillère Valérie Guénette et résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appuie la demande de subvention de la Ville de Richmond auprès du «Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités» pour la construction d'un jeu d'eau à la Place des loisirs.

Mr. François Séguin, Director of Recreation for the Town of Richmond, was present to request the moral support of the Township of Melbourne to apply for a grant under the «*Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités*» for the construction of water games at the *Place des loisirs*.

Whereas the Town of Richmond wishes to construct water games at the *Place des loisirs*; whereas the Town of Richmond wishes to apply for a grant under the «*Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités*», for the construction of the water games; whereas the Town of Richmond seeks the support of the Council of the Township of Melbourne of its grant application in order to demonstrate that the water games would be a nice alternative to the pool where the children of Richmond and the neighboring municipalities can enjoy themselves;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Guénette, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne supports the grant request of the Town of Richmond under the «*Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités*» for the construction of water games at the *Place des loisirs*.

Demande concernant le zonage sur le chemin Keenan (lots 3 511 282 & 3 511 283) : 2017-02-06, Monsieur Maxime Goyette a envoyé un courriel à la Municipalité demandant un changement de zonage permettant la réalisation de certains projets sur les lots 3 511 282 & 3 511 283. Le Conseil demande à l'inspecteur municipal d'expliquer au demandeur que la municipalité a besoin plus d'informations concernant ces projets dans le but de les étudier et de les évaluer, et ce, afin de prendre une décision éclairée (plan d'affaires, les types d'activités envisagés, le type de bâtiments, etc.).

The municipality received an email from Mr. Maxime Goyette requesting a change of zoning to allow the realization of some projects on lots 3 511 282 & 3 511 283. The council asks the municipal inspector to explain to Mr. Goyette that the municipality needs more information regarding his projects in order to study and evaluate the project or projects in order to make an informed decision, such as a business plan, the type activities, the type of buildings, etc.

Demande d'autorisation CPTAQ - Hydro-Québec : 2017-02-06, 4 **Attendu qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relative à une demande d'Hydro-Québec, concernant l'utilisation d'un corridor temporaire de circulation de véhicules lors des travaux de démanteler une ligne distributrice d'électricité, localisée sur des terres en culture, et pour la reconstruire en bordure de la route, et ce, sur les lots 3 511 084, 3 511 085, 3 635 123 et 3 511 760;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation doit être motivée, tout en respectant les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande d'Hydro-Québec à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une

autorisation d'utiliser un corridor temporaire de circulation des véhicules lors des travaux de démanteler une ligne distributrice d'électricité localisée sur des terres en culture, et pour la reconstruire en bordure de la route, et ce sur les lots 3 511 084, 3 511 085, 3 635 123 et 3 511 760

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Whereas Hydro-Québec tabled a request to be made to the CPTAQ for authorization to use a temporary road for vehicles when dismantling a power line located on farmland to rebuild it along the road on lots 3 511 084, 3 511 085, 3 635 123 and 3 511 760;

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council supports and recommends the application made by Hydro-Québec to the CPTAQ with regards to the use of a temporary road for vehicles when dismantling a power line located on farmland and to rebuild it along the road on lots 3 511 084, 3 511 084, 3 635 123 and 3 511 760.

CPTAQ dossier du mois : 2017-02-06 La correspondance relative aux dossiers du mois (0644-99-2905) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances: 2017-02-06 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 10 janvier au 6 février 2017, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from January 10th till February 6th, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

La Mutuelle des Municipalités du Québec - ristourne : 2017-02-06 Le Conseil prend connaissance de la lettre de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) concernant la ristourne d'un montant de 2 095\$ à la Municipalité du Canton de Melbourne.

Council acknowledges a letter from the *MMQ-La Mutuelle des municipalités du Québec* regarding a reimbursement of 2 095\$ to the municipality.

Politique sur les dons et commandites : 2017-02-06, 5 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne reçoit régulièrement des demandes d'individus, d'associations, de groupes, de commerces et d'entreprises, d'institutions publiques et privées concernant des dons et des commandites;

Attendu que la Municipalité est soucieuse de contribuer au bien-être collectif et au dynamisme culturel de son milieu;

Attendu que la Municipalité souhaite privilégier, dans l'avenir, les secteurs de la santé et de l'activité physique, de l'art et de la culture, de l'éducation et le sociocommunautaire, sans toutefois exclure d'autres secteurs d'activité;

Attendu que toutes demandes reçues, bien qu'elles répondent aux critères d'admissibilité, ne se verront pas automatiquement accordées;

Attendu que toute demande devra être accompagnée d'une description détaillée du projet ou de l'activité; toutes les informations de base; un résumé du profil de l'organisme, sa raison d'être, le territoire touché, etc.;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des membres présents; que la présente politique entre en vigueur le 1^{er} mars 2017 et qu'elle peut être révisée en tout temps par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

Whereas the Township of Melbourne regularly receives requests from individuals, associations, groups, businesses and public and private institutions for donations and sponsorships; whereas the municipality wishes to contribute to the collective well-being and the cultural dynamism of its region;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously by the Council to adopt a donations and sponsorship policy as outlined in a document filed in the archives of the municipality under the name «Politique sur les dons et commandites du Canton de Melbourne»; that this policy comes into effect on March 1st, 2017 and that it may be revised at any time by the council; it is also resolved that Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign this policy.

Infotech – offre logiciel de fosses septiques : 2017-02-06, 6 Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une dépense concernant l'achat du module SYGEM « fosses septiques » de la compagnie Infotech, et ce selon les termes d'une lettre en date du 3 novembre 2016.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne approve an expenditure relating to the module SYGEM «septic systems» from Infotech, and that according to the terms of a letter dated November 3rd, 2016.

Annulation des taxes de 2007 à 2014 impayés : 2017-02-06, 7 **Attendu que** l'article 985 du code municipal stipule que les arrérages de taxes municipales se prescrivent par trois ans;

Attendu que l'article 251 de la loi sur la fiscalité municipale stipule que le droit de recouvrer un montant se prescrit par trois ans à compter de l'exigibilité du montant;

Attendu que la municipalité n'a pas de façon de communiquer avec la propriétaire du matricule 1354-88-2681 ni la propriétaire du matricule 1057-63-0853;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Valérie Guénette et résolu à l'unanimité des conseillers que le total des taxes impayées, au montant de 12,48\$ pour les années 2007 à 2014 et de 9,14\$ d'intérêts, soient radiés au matricule 1354-55-2681; que le total des taxes impayées au montant de 87,51\$ pour les années 2013 et 2014 et de 34,06\$ d'intérêts, soient radiés au matricule 1057-63-0853.

Whereas article 985 of the Municipal Code stipulates that municipal tax arrears are prescribed by three years; whereas article 251 of the Act respecting municipal taxation stipulates that the right to recover an amount is prescribed by three years from the date on which the amount is payable; whereas the municipality has no way of contacting the owner of registration number 1354-88-2681 nor the owner of registration number 1057-63-0853;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Guénette, it is resolved by Council that the total of the unpaid taxes for an amount of 12,48\$ for the years 2007 to 2014 and the interest of 9,14\$ be written off on the registration number 1354-55-2681; that the total of the unpaid

taxes for an amount of 87,51\$ for the years 2013 and 2014 and the interest of 34,06\$ be written off on the registration number 1057-63-0853.

Arrérages des taxes: 2017-02-06, 8 **Attendu qu'**en vertu des articles 1022 et 1023 du Code municipal du Québec, la directrice générale/secrétaire-trésorière doit présenter au Conseil une liste de personnes endettées envers la Municipalité pour non-paiement de taxes municipales;

Attendu que le Conseil peut mandater la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire vendre des propriétés ayant des arrérages envers la Municipalité;

Attendu que le Conseil approuve la liste de la directrice générale/secrétaire-trésorière concernant les personnes endettées envers la municipalité pour des montants au-delà de 50\$;

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à informer par poste recommandée les personnes endettées envers la Municipalité pour toutes taxes municipales impayées dont le montant est supérieur à 50\$, et que leurs comptes doivent être payés avant le 15 mars 2017; il est également résolu que, au-delà du 15 mars 2017, les arrérages impayés seront acheminés à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council authorizes the director general to notify, by registered mail, all property owners indebted for 50\$ or more that they must pay their arrears before March 15th, 2017; that unpaid arrears will be forwarded to the MRC du Val-Saint-François for failure to pay taxes.

Appui à la Coopérative de télécommunication CoopTel pour la réalisation d'un projet de déploiement du service Internet par fibre optique, dans le cadre du programme «Brancher pour Innover» du gouvernement du Canada conjointement avec le projet «Québec branché» du gouvernement du Québec: 2017-02-06, 9 **Attendu que** la majeure partie de la Municipalité du Canton de Melbourne est seulement desservie par un service Internet sans fil;

Attendu que les citoyens de la Municipalité du Canton de Melbourne sont actuellement desservis par un service Internet dont le rendement varie et est de moins de 5-1 Mbps;

Attendu que la Coopérative de télécommunication CoopTel propose de réaliser un projet de déploiement de la fibre optique le long de la route 243 dans le Canton de Melbourne afin d'améliorer la couverture Internet des secteurs avoisinants cette route;

Attendu que l'amélioration de la couverture Internet est une priorité pour le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne est favorable à ce projet puisque ce projet structurant pourra permettre à terme de développer le territoire et de dynamiser son économie;

Attendu que la Coopérative de télécommunication CoopTel entend solliciter le programme « Brancher pour Innover » du gouvernement du Canada conjointement avec le projet « Québec branché » du gouvernement du Québec;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu,

Que la Municipalité du Canton de Melbourne appuie la Coopérative de télécommunication CoopTel dans ses démarches entreprises auprès des programmes «Brancher pour Innover» du gouvernement du Canada

conjointement avec le projet «Québec branché» du gouvernement du Québec pour l'obtention d'une subvention visant la réalisation d'un projet de déploiement du service Internet par l'ajout de la fibre optique le long de la route 243.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller it is resolved that the Township of Melbourne support the CoopTel Co-operative in its efforts to obtain funding through the Government of Canada's «Connect to innovate» program and in conjunction with the Government of Quebec's «Québec branché» program to complete a project to deploy internet service through the addition of fiber optics along the Route 243.

Journées de la persévérance scolaire 2017 : 2017-02-06, 10 **Attendu que** le projet «Partenaires pour la Réussite Éducative en Estrie» organise une 8^e édition de journées de la persévérance scolaire en Estrie du 13 au 17 février 2017;

Attendu que l'équipe du Projet PRÉE souhaite qu'à titre de partenaires les MRC et les municipalités posent un geste symbolique en faveur de la persévérance scolaire 2017;

Pour ces motifs il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne désigne les dates du 13 au 17 février 2017 comme Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne designate the dates from February 13th to 17th, 2017 for the 8th edition of Hooked on school days to support the initiative of the importance of academic success.

Demande d'appui - Regroupement pour un Québec en santé : 2017-02-06 Le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne n'appui pas la demande du Regroupement pour un Québec en santé. / The Council of the Township of Melbourne do not support the request from the «Regroupement pour un Québec en santé».

Publicités/dons : 2017-02-06, 11 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Québec 4-H	120 \$
École secondaire Régionale de Richmond	70 \$ (livre des finissants)
École secondaire Régionale de Richmond	70 \$ (don)
École primaire St-Francis	70 \$ (don)
Club de Patinage artistique de Richmond	100 \$
Chambre de Commerce	70 \$ (2 billets)
Golf Richmond	500 \$
AQLPA	100 \$ (adhésion)

Moved by councillor Poirier seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local : 2017-02-06, 12 **Attendu que** le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 364 404\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier, et il est unanimement résolu et adopté que la

Municipalité du Canton de Melbourne informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved that the Township of Melbourne informs the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* of the proper application of the compensation received in compliance with the programme for assistance on the maintenance of the local road network.

Demande de subventions: 2017-02-06, 13 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande à la Députée de Richmond à l'Assemblée Nationale du Québec, Madame Karine Vallières, une subvention de 50 000\$ à la Municipalité du Canton de Melbourne afin d'améliorer la chaussée du chemin d'Ely (en ardoise) et de recharger en ardoise le chemin Oak Hill.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Garrett, it is resolved to ask Ms. Karine Vallières, Richmond member of the national assembly of Québec, to give Melbourne Township a grant of 50 000\$ for improving a section of the surface of the Ely Road (with slate) and for graveling with slate on Oak Hill Road.

Achat d'outils de communication et un modèle d'un guide de compostage domestique : 2017-02-06, 14 Le Conseil a reçu une présentation sur la gestion des matières organiques par la méthode du compostage domestique, à l'échelle d'une municipalité, telle que pratiquée à St. Adrien de Ham depuis 2013.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité de commander le matériel de documentation de St. Adrien pour commencer le compostage domestique au printemps dans le Canton de Melbourne.

The Council received a presentation on the management of organic matter using the municipal composting method as it has been practiced since 2013 in St. Adrien de Ham.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to order St. Adrien's documentation material to begin domestic composting in the spring of 2017 in the Township of Melbourne.

Projet d'escouade verte : 2017-02-06, 15 **Attendu que** le projet d'escouade verte de la MRC du Val-Saint-François offre aux municipalités la possibilité d'engager un(e) jeune qui sensibilisera les citoyens à des meilleures pratiques de préservation de l'environnement;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne vise à implanter le compostage domestique dans chacun des foyers afin de gérer les matières organiques;

Attendu que le Conseil de la municipalité du Canton de Melbourne veut participer, à l'été 2017, au projet d'escouade verte de la MRC du Val-Saint-François, faisant la promotion du compostage domestique tout en faisant un inventaire dont les données révéleront qui fait ou pas du compost domestique, le nombre de compostière et établira un suivi de ceux qui le font vraiment;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu que le Conseil s'engage à participer dans l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme *escouade verte* de la MRC du Val-Saint-François; que la Municipalité du Canton de Melbourne offrira à l'étudiant 30 heures semaine sur une période d'au moins dix (10) semaines.

Whereas the Township of Melbourne must implement home composting in all households to manage organic matter; whereas the Council of the Municipality wishes to participate, during the summer of 2017, in the green squad (escouade verte) project of the MRC du Val-Saint-François to promote domestic composting as well as to make an inventory of the citizens practicing domestic composting, the number of composters and to follow-up to see if they really do compost;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Council wishes to participate in the hiring of a student within the framework of the green team (escouade verte) program of the MRC du Val-Saint-François; that the Municipality agrees to offer this student 30 hours per week over a period of at least ten (10) weeks.

Factures : 2017-02-06, 16 **Attendu que** la directrice générale/secrétair-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 116 242,08 \$) et des chèques émis (montant : 8 456,53 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (116 242,08\$) and the payments issued (8 456,53\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia : aucun point à discuter

Levée de la séance : 2017-02-06, 17 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 21 h 10. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 6 mars 2017.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:10 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, March 6th, 2017.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétair-trésorière